

**Centre
Départemental
d'Amélioration de
l'Habitat
PACT de Côte d'Or**

Projet relatif à des
économies
d'énergie

Projet éligible au
programme
« Habiter Mieux »




 **Contexte :**

Un couple de retraités habitant une maison individuelle de 120 m² en cœur de village souhaite réaliser des travaux d'économie d'énergie.

 **Nature des travaux :**

Changement de fenêtres, changement du système de chauffage, isolation du pignon.
Coût total des travaux : 25 060 € HT

 **Plan de financement :**

- | | |
|---|---------|
| => ANAH « 35% - plafond de ressources « très modestes » : | 7 000 € |
| => ANAH « habiter mieux » : | 1 600 € |
| => Conseil Général : | 1 600 € |

Le propriétaire va bénéficier de 10 200 € de subventions, soit 40 % du montant HT des travaux.

Le reste à charge est financé par le prêt à taux zéro PROCIVIS avec avance des subventions.

=> 40% d'économies réalisées sur la facture énergétique soit 2 140 € par an.